

Annemarie Nussbaumer

Membre de la direction

Cheffe de la division Supervisory policy et legal expertise

Née en 1976, Annemarie Nussbaumer a étudié le droit aux universités de Berne et de Heidelberg et a ensuite obtenu le brevet d'avocat à Berne. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université d'Oxford, d'un doctorat de l'Université de Zurich et a suivi l'ESSEC & Mannheim Weekend Executive MBA à la Mannheim Business School.

À compter de 2022, Annemarie Nussbaumer était responsable de la surveillance des petites banques et des maisons de titres, après avoir dirigé la section chargée de l'autorisation des banques de 2019 à 2022. Entre 2016 et 2019, elle a dirigé l'assistance administrative internationale de la FINMA. Annemarie Nussbaumer a rejoint la FINMA en 2012, où elle a d'abord été responsable, au sein de la division Enforcement, de l'application de l'obligation de déclarer les participations dans les sociétés cotées en bourse et des recours contre les décisions de la Commission des OPA. Auparavant, elle a travaillé comme assistante scientifique à l'Université de Zurich et comme avocate pendant plusieurs années.

Annemarie Nussbaumer dirige la division Supervisory policy et legal expertise et fait partie de la direction de la FINMA depuis le 1^{er} novembre 2023.